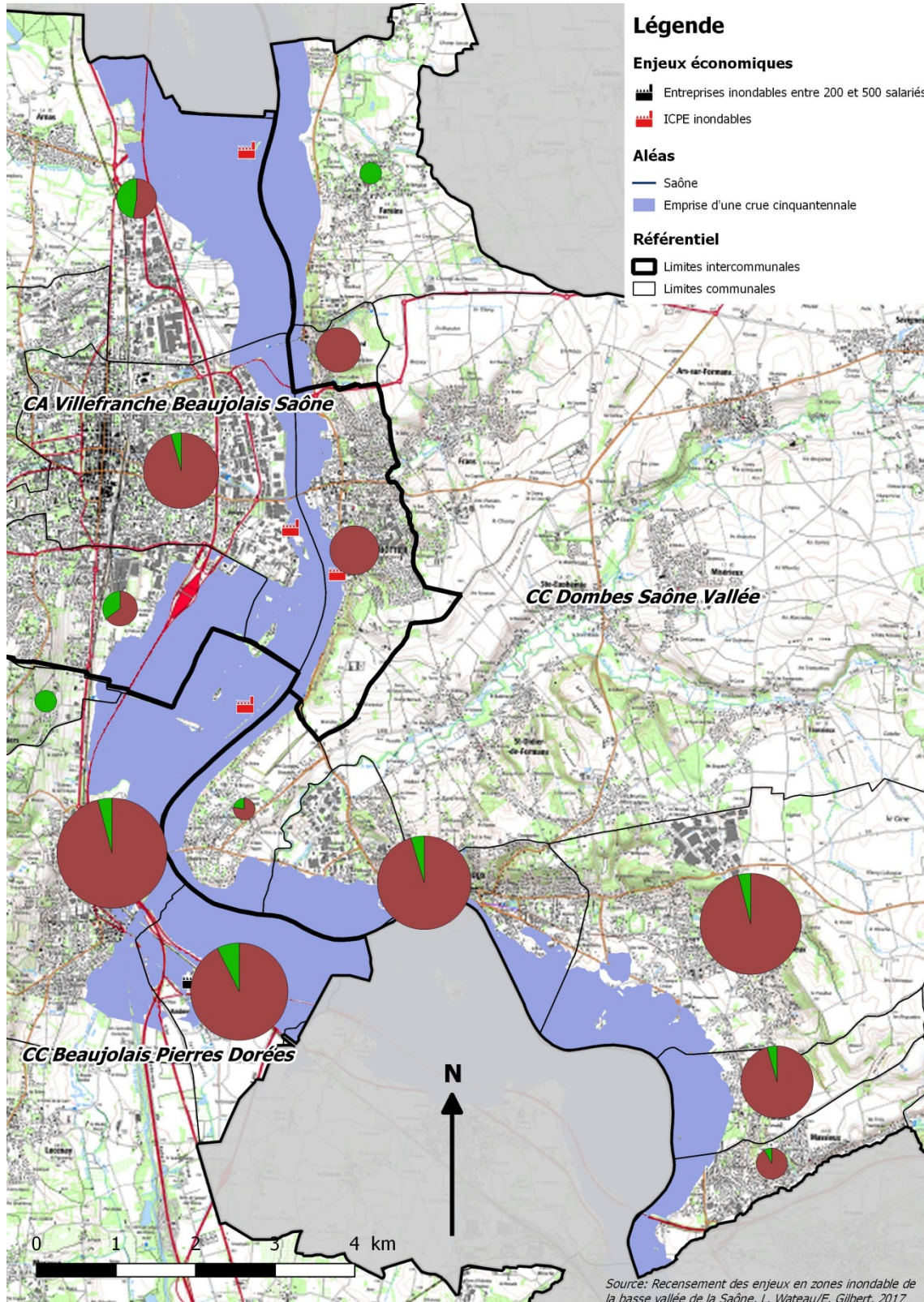


ENJEUX INONDABLES SUR LA BASSE VALLEE DE LA SAONE(2017)

CAS DU SECTEUR DE VILLEFRANCHE

FOCUS SUR LES DOMMAGES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES ENGENDRES PAR UNE CRUE CINQUANTENNALE

(6M17 A TREVOUX, ENTRE LES CRUES DE MAI 1983 ET JANVIER 1955)



Les dommages totaux pour une crue cinquantennale sur le périmètre visé sont estimés à plus de 18,3 millions d'euros. La majorité des dommages seraient liés aux entreprises hors agriculture, à hauteur de 93%. Les dommages liés à l'agriculture sont calculés en fonction du type de culture, de la durée de submersion ainsi que de la saisonnalité. Plus d'informations relatives à ce sujet dans le rapport d'étude sur Idéo BFC.

Les diagrammes de proportion entre dommages aux entreprises hors agriculture (en rouge) et agricoles (en vert) montrent leur répartition par commune, leur taille renseignant l'importance financière des dommages estimés. On remarque ainsi l'importance d'Anse, concentrant 20% des dommages à elle seule. A noter que les diagrammes ne sont pas proportionnels aux dégâts entre les différentes périodes de retour, mais seulement entre eux pour la même occurrence.

Par intercommunalité, cela donnerait :

- CA Villefranche Beaujolais Saône : 3,3 millions d'euros de dégâts (87% pour les entreprises, 13% pour l'agriculture). La commune la plus touchée serait Villefranche-sur-Saône (52% du total intercommunal)
- CC Beaujolais Pierres Dorées : 6,5 millions d'euros de dégâts (94% pour les entreprises, 6% pour l'agriculture). La commune la plus touchée serait Anse (56% du total intercommunal)
- CC Dombes Saône Vallée : 8,5 millions d'euros de dégâts (95% pour les entreprises, 5% pour l'agriculture). La commune la plus touchée serait Reyrieux (37% du total intercommunal)